

# **De la discordance théorico-pratique au savoir pour le savoir : Quel paradoxe encoure la formation des psychologues cliniciens ?**

## **From theoretical-practical discordance to knowledge for knowledge's sake: What paradox encourages the training of clinical psychologists**

**LAOUDJ Mabrouk**

**MCA en Psychologie, Université de Bejaia**

### **Résumé**

Les psychologues sont reconnus par la multiplicité de leur intervention, dont les tâches s'inscrivent dans le cadre de différentes pratiques, notamment : la prévention, la psychothérapie, la réinsertion, l'expertise et le suivi psychologique pour tous les membres de la société ayant besoin d'un soutien psychologique. Par conséquent, la plupart d'entre eux, travaillent dans le secteur de la santé publique ou dans des cliniques libérales privées. La plupart d'entre eux, suivent des formations continues afin d'être en mesure de contrôler leur responsabilité face aux patients. Cette responsabilité est devenue de plus en plus importante et s'inscrit directement dans leurs modalités d'intervention clinique lors : des diagnostics cliniques et du traitement (principalement de la psychothérapie). C'est pourquoi il ne faut pas oublier que la pratique de la psychologie, requiert une rigueur « scientifique » et un comportement « éthique » pour la professer. Ces obligations doivent être comprises dans le respect inconditionnel de la nature humaine. Mais dans le domaine des pratiques psychologiques thérapeutiques, on constate le contraire, à travers plusieurs lacunes et incohérences dont certaines sont principalement dues aux programmes d'enseignement et à leur contenu totalement incompatibles avec les recherches et données scientifiques modernes des neurosciences.

**Mots clés :** Formation, psychologue, pratique, neurosciences, système LMD

### **Abstract**

Psychologists are recognized for the multiplicity of their intervention, whose tasks fall within the framework of different practices, in particular: prevention, psychotherapy, reintegration, expertise and psychological follow-up for all members of society with need psychological support. Consequently, most of them work in the public health sector or in private liberal clinics. Most of them follow continuous training in order to be able to control their responsibility towards patients. This responsibility has become increasingly important and fits directly into their clinical intervention modalities during: clinical diagnoses and treatment (mainly psychotherapy). This is why we must not forget that the practice of psychology requires “scientific” rigor and “ethical” behavior to profess it. These obligations must be understood with unconditional respect for human nature. But in the field of therapeutic psychological practices, we see the opposite, through several gaps and inconsistencies, some of which are mainly due to teaching programs and their content that are totally incompatible with modern research and scientific data of neurosciences.

**Keywords:** Training, psychologist , practice, neurosciences, LMD system

## Introduction

Les psychologues exercent dans des secteurs professionnels très variés (santé, éducation, travail, communication, justice, étude et recherche, etc.) Ils se constituent en un groupe professionnel diversifié (psychologue clinicien, psychologue scolaire, psychologue de travail, psychologue conseiller d'orientation scolaire...etc.) Ils exercent également, en tant que praticiens dans les secteurs de la santé publique ou bien installés à leur compte personnel en fonction libérale (cabinets).

Ils suivent une formation universitaire qui leur permet normalement, de contrôler l'engagement responsable dans leurs relations avec les patients et de les soulager. Les psychologues cliniciens sont formés principalement en psychologie clinique, discipline qui « *relève aussi fidèlement que possible, les manières d'être et de réagir d'un être humain. Elle cherche à établir le sens, la structure et la genèse, déceler les conflits et les démarches qui tendent à résoudre ces conflits.* » (Lagache, 1949, p. 32).

Cette spécialité tend théoriquement vers le champ moderne des « *neurosciences* ». Elle s'impose par ses appuis illustratifs à enrichir le domaine des connaissances psychologiques en général. Mais, elle continue d'entretenir un bon rapport avec les autres disciplines en l'occurrence la psychiatrie notamment la pédopsychiatrie. Au cours de ce vingt et unième siècle, elle commence à se démarquer de plus en plus des postulats hypothétiques liés à l'existence supposée d'un appareil psychique. L'interprétation de la pathologie mentale par le fait d'un « *dysfonctionnement psychique* » est jugée trop classique en ce temps des neurosciences.

Il me semble, qu'après tant d'années d'influence sur presque toutes les disciplines universitaires. Quelques théories commencent sérieusement à perdre leur ancrage et leur crédibilité dans les sciences sociales et surtout en psychologie clinique par le fait de l'évolution scientifique et sa réfutabilité.

Actuellement, la psychanalyse, se traduit mal dans notre pays comme technique de soins dans le champ de la pratique psychiatrique. Elle est devancée par l'idée de soigner les souffrances psychologiques « *ici et maintenant* ». L'« homocybernicus » du 21<sup>ème</sup> siècle, n'a plus le temps de s'allonger pendant des années sur les divans multicolores d'analystes appartenant aux écoles Freudienne et/ou Lacanienne. La plupart des psychologues praticiens savent que cette technique prend énormément du temps et qu'aujourd'hui les techniques les plus utilisées sont rapides. En plus des découvertes prodigieuses de la neurobiochimie.

Mais aussi, par l'accès rapide au prêt-à-porter, comme l'a souligné Freud ;

*« Nous devons nous attendre de la biologie les lumières les plus surprenantes et ne nous pouvons pas deviner quelles réponses elle donnerait dans quelques décennies aux questions que nous lui posons. Ces réponses seront peut-être telles que tout notre édifice artificiel d'hypothèses s'écroulera comme un château de carte »* ( Freud, 1920).

La plupart des patients en quête d'aide psychologique, exigent des « *Remises en formes* » à la fois speed et efficaces afin, de se débarrasser totalement ou partiellement des symptômes nuisibles à leur adaptation socioprofessionnelle. Disons qu'aujourd'hui, l'enseignement de la psychologie clinique s'articule autour de deux principaux volets : un volet théorique composé par un vaste champ de connaissances et d'enseignements des principales théories ; psychanalyse, cognitivo- comportemental,... et un autre volet essentiellement pragmatique dit thérapeutique (interventionnel). A travers ce relais cohérent de la formation théorico-pratique, tout psychologue clinicien peut exercer son métier avec efficience.

Durant la formation universitaire, chaque étudiant en psychologie clinique doit acquérir plusieurs compétences où les objectifs et les stratégies d'application doivent être inscrits conjointement dans un cadre typiquement

professionnel. Pour atteindre cet objectif « *professionnalisant* » les examens psychologiques, les entretiens cliniques, les tableaux cliniques, les tests psychométriques, et les classifications statistiques internationales des pathologies mentales, doivent être connues, comprises et appliquées. C'est la raison pour laquelle, les psychologues cliniciens sont reconnus à partir de leurs activités : préventive, curative, rééducative et réhabilitative. Ils interviennent au dépistage précoce des troubles mentaux. Leurs missions relèvent de diverses interventions, telles que : *l'accompagnement psychologique, le conseil, l'évaluation, l'expertise, la psychothérapie et la recherche scientifique*. Les « Psy » contribuent à promouvoir une meilleure rentabilité de leurs activités au sein des institutions sanitaires et éducatives du pays. Leur responsabilité est hautement impliquée dans leurs actes : *de diagnostic, de traitement (essentiellement psychothérapique) et d'orientation*. La pratique psychologique, requière une rigueur « *scientifique* » et une assurance « *éthique* » de grande envergure. Ces deux principes déontologiques doivent être agrégés au respect inconditionnel de la nature humaine. Car, la prudence, la vérification et la confidentialité dans la présentation des cas cliniques se présentent souvent dans un total respect des libertés individuelles. Parce que, la vie privée et l'intimité des patients sont garanties par le secret professionnel. Il en demeure un principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quel que soient les circonstances d'exercice de cette profession.

Pour acquérir une progression perspicace de cette fonction pas comme les autres, impératif est-il pour les autorités universitaires, de mettre en œuvre une stratégie de formation où, il n'y aurait pas de place à l'inadéquation entre le théorique et la pratique. A notre sens, la meilleure approche consiste plutôt d'analyser la nature de la formation universitaire telle qu'elle est dispensée aujourd'hui, aux étudiants de cette spécialité éminemment humaine.

Parallèlement, à une analyse du contenu didactique des modules

enseignés. Ensuite, s'assurer si ces modules sont conformes et en mesure de répondre aux besoins d'aides psychothérapeutiques sollicités.

- **Le savoir pour le savoir ou la bagatelle des modules désuets**

Tout le monde sait que les rôles et les tâches des psychologues formés sur les bancs des universités algériennes se compliquent de plus en plus sur les terrains de la pratique. Une formation déficitaire et inadéquate (l'inappropriation de compétences pratiques et désuétude de certains modules) qui se répercute négativement sur les capacités de prise en charge. Ne pas confondre entre une formation universitaire à celle du lycée, qui est complètement antonyme. Les objectifs universitaires consistent à opérer une formation hautement qualifiée. Pour y parvenir, on doit s'interroger sur trois niveaux, et s'ils sont véritablement exposés comme visés pédagogiques dans les facultés des Sciences Sociales (les départements de psychologie spécialité clinique):

- a) Est-ce qu'il y a une formation axée sur un savoir fondamental ?
- b) Est-ce qu'il y a une formation axée sur le savoir-faire (applications en guise de résoudre un conflit psychologique, composer un test objectif adapté à nos réalités socioculturelles et socio-culturelles.) ?
- c) Est-ce qu'il y a une formation basée sur les principes fondamentaux (induction –déduction) de la recherche scientifiques ?

La formation du psychologue « praticien » s'enregistre actuellement dans le système LMD, elle est conçue à la taille d'une simple licence de trois ans favorisant ainsi un savoir rudimentaire et insuffisant à la pratique. En trois années (deux années en tronc commun et une seule année de psychologie clinique), l'étudiant reçoit une ébauche plus ou moins rapprochée à la recherche, au détriment d'une formation pratique complète. On doit attirer l'attention aussi, que le mémoire de fin de Master sert plus la formation méthodologique, que la formation en pratique clinique. Généralement, la

thématique des mémoires est inexhaustive.

On ne peut devenir praticien uniquement après une seule étude monographique de cas clinique sur une pathologie mentale quelconque. La formation du psychologue clinicien doit s'instituer par deux niveaux de compétences distincts mais, supplétifs à savoir les notions théoriques et les tâches techniques pratiques. Cet apprentissage doit agencer les bases sur lesquelles se construira le métier du psychologue clinicien.

Les contenus notionnels et les implorations opérationnelles doivent assurer la pertinence, en guise de donner une certaine crédibilité à cette noble fonction de « Psy ». Les moules qualifiés de pragmatiques, sont complètement désavoués du programme de formation. Il ne reste que les initiations à des études de cas cliniques stéréotypés, souvent tirés sur l'étalage archaïque des anciennes théories. Pour progresser, faut-il à mon sens élaborer un cursus à la fois inductif (des faits cliniques vers les idées) et déductif (des notions appliquées aux faits).

- **L'installation d'un conseil national de l'ordre des psychologues praticiens est une absolue nécessité**

Les psychologues cliniciens travaillent par, pour et contre les intersubjectivités au cours de leurs interventions directes sur des êtres humains en souffrance. C'est à partir de là, que leur pratique réclame une certaine rigueur « *scientifique* » et une observance mesurée de « *l'éthique* ». Ces deux dimensions doivent être associées au respect inconditionnel, à la sincérité, à l'empathie et à la considération de la différence de l'être humain. Car, la prudence, la vérification et la confidentialité dans la présentation des « *vignettes et/ou des cas cliniques* » se présentent souvent, dans un total respect des libertés individuelles. Parce que, la vie privée et l'intimité des patients, sont garanties par le secret professionnel. Il en demeure un principe fondamental qu'aucun psychologue clinicien n'est tenu le révéler, quelles qu'elles soient les circonstances d'exercice de cette profession.

Pour protéger l'exercice de cette fonction, et garantir une progression perspicace de ce travail pas comme les autres, il est impérieux de se doter d'un « Conseil National de Déontologie ». Il contribuera sans aucun doute à promouvoir une pratique saine dans ce vaste champ de « *la pratique médicale* ». Il s'érigera sur l'espace professionnel comme un grand édifice, garant du respect de la profession et de ses règles déontologiques. Il sera un mentor suprême et un instrument procédurier indéniable. Il palliera à d'éventuelles carences dans la pratique de ce métier dignement humain.

La nécessaire installation de cet outil professionnel, permet aux psychologues cliniciens de ne pas transgresser les règles déontologiques. Sous l'égide de cet organisme, ils ne peuvent pas toucher à la dignité humaine de leurs patients, prétextant leur méconnaissance pratique ou parfois se cachant derrière l'étoffe imaginaire de leur ignorance théorique. Nous savons une fois installé, ce conseil de l'ordre s'érigera en un observatoire de l'éthique professionnelle. Il préservera sans aucun doute, le bon fonctionnement de la corporation et contrôlera l'exercice pratique à tous ses niveaux d'interventions. Il permettra également, de remédier à tous les hiatus qui pourraient surgir sur les terrains d'applications, déjà minés par les interférences subjectives.

Il servira en tant que guide loyal au service des psychologues titulaires principalement du titre de « *MASTER 2 et plus dans toutes les filières de la psychologie clinique* ».

Il engagera tous les praticiens à se respecter et respecter les profils de formation universitaires reçus au cours des offres de formations en spécialités cliniques. Il protégera également les patients des mésusages de la discipline. Il mettra fin aux utilisations abusives entièrement antinomiques avec les règles scientifiques universels, souvent disséminés derrière le prétexte d'un manque de savoir-faire. En tous cas, il contrôlera la profession contre « *les bluffeurs* »

et les pratiques « *charlatanesques* ». Ce corps professionnel constitué, n'a jusqu'à aujourd'hui aucun code « officiel » de déontologie et ne possède aucune instance juridictionnelle pour sanctionner la non-application des règles d'éthique. Il nous paraît urgent d'intervenir auprès de vos instances administratives : directeurs d'exécutifs de santé à travers les wilayas du pays, pour qu'ils nous facilitent la tâche d'œuvrer à l'installation officielle de ce « Conseil National de l'Ordre des Psychologues Cliniciens ». Du moment où, nous savons que l'effectif des psychologues praticiens inscrits sur les registres de la fonction publique ne cesse d'augmenter. Beaucoup d'entre eux travaillent déjà dans les secteurs de la santé publique à savoir: les établissements spécialisés en psychiatrie, les centres hospitalo-universitaires, les cliniques privées, les polycliniques, les centres de proximité, les unités de soins scolaires et les bureaux universitaires d'aides psychologiques aux étudiants...etc. Nombreux, sont ceux qui sont installés à titre libéral dans leurs cabinets privés à travers les grandes agglomérations du pays. N'est-il pas à juste titre, raisonnable, nous interroger sur ce nécessaire droit, de se doter d'une instance qui régleme nos activités comme celles appartenant à d'autres corporations professionnelles algériennes ?

## **Conclusion**

Jusque-là, nous considérons que la formation théorico-pratique du psychologue clinicien dans notre pays est déficitaire et inadéquate. Les difficultés que rencontrent les psychologues dans l'exercice de leurs fonctions, sont le fruit d'une défaillance dans l'acquisition de capacités pratiques. Celles-ci, se surajoutent à une désuétude inadmissible de certains modules. Malheureusement, le constat est amer du fait que, le cursus universitaire tel qu'il est conçu dans le système LMD, est totalement déficitaire et scolastique quant à la formation professionnelle des « Psy ». Elle se répercute négativement sur leur statut au sein des institutions hospitalières et autres. Le psychologue praticien se situe aujourd'hui à l'interface d'une contradiction

entre d'une part, un enseignement de modules désuets et d'autre part, l'absence d'un savoir-faire amplement exigé.

### **Bibliographe**

-Lagache, D. (1949). *L'unité de la psychologie*. Paris, France : PUF.

-Bourguignon , O. (2005). *La déontologie des psychologues*. Paris, France : Armand Colin.

-Freud, S. (1920-1968). *Essais de psychanalyse. Au-delà du principe de plaisir*. Paris, France : Éditions Payot.